

# Réunion du conseil d'administration Procès-verbal

<b>Dates et heures</b>	25 septembre 2019 12 h 45 – 16 h 15 (HNE) 26 septembre 2019 8 h 30 – 11 h 59 (HNE)	<b>Type de séance</b>	Privée
<b>Président</b>	Mel Cappe	<b>Secrétaire de séance</b>	Ashley Haugh
<b>Participants</b>	<p><b>Membres du conseil :</b> Kelly Butt; Craig Knight; David Lehberg; Anne McFarlane; Lorraine Muskwa; D<sup>r</sup> Brian Postl, Dunbar Russel; D<sup>r</sup> Jeff Scott; Judy Steele, Glenda Yeates; Victor Young</p> <p><b>Membres de la direction :</b> D<sup>r</sup> Graham Sher (chef de la direction); Jean-Paul Bédard (vice-président, Produits plasmatiques); Judie Leach Bennett (vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire de la Société); D<sup>r</sup> Christian Choquet (vice-président, Assurance de la qualité et affaires réglementaires); D<sup>r</sup> Isra Levy (vice-président, Affaires médicales et innovation); Ralph Michaelis (dirigeant principal de l'information); Andrew Pateman (vice-président, Expérience employé, culture et excellence); Pauline Port (directrice financière et vice-présidente, Services généraux); Rick Prinzen (directeur général de la chaîne d'approvisionnement et vice-président, Relations avec les donateurs); Ron Vezina (vice-président, Affaires publiques)</p>		
<b>Invités</b>	Steve Aiston, Suzanne Bergeron, Claude Guimont, Ann Lagrandeur, Moira MacIntosh, Lindy McIntyre, Ellis Westwood		
<b>Sont excusés</b>	Bob Adkins		

## 1. Adoption de l'ordre du jour (M. Cappe)

Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, l'ordre du jour de la réunion est approuvé.

## 2. Déclaration des conflits d'intérêts (M. Cappe)

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 3. Liste des décisions à entériner (M. Cappe)

Après étude, **SUR PROPOSITION** dûment formulée et appuyée, la liste des décisions à entériner est approuvée.

#### 3.1 Approbation de procès-verbal

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve le procès-verbal de la réunion publique du conseil tenue le 20 juin 2019.

#### 3.2 Approbation de procès-verbal

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve le procès-verbal de la réunion privée du conseil tenue le 21 juin 2019.

#### 3.3 Rapport trimestriel sur la cybersécurité

Le conseil reçoit le rapport sur la cybersécurité du premier trimestre. Ce rapport contient les principales initiatives (et conclusions) prises pour améliorer la cybersécurité au sein de l'organisation.

#### 3.4 Compte rendu sur le Programme national de renouvellement des installations

Le conseil reçoit un compte rendu sur le Programme national de renouvellement des installations.

#### 3.5 Approbation de l'autorisation de procuration pour la CASCS et la CACSCS

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve ce qui suit :

1. Le chef de la direction de la Société canadienne du sang, soit Graham Sher, est par les présentes autorisé à agir au nom de l'actionnaire, la Société canadienne du sang, à l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance de la Société canadienne du sang limitée (CASCS) aux fins de ladite assemblée, y compris pour nommer les administrateurs, et traiter de toute autre question qui peut se présenter.
2. Le chef de la direction de la Société canadienne du sang, soit Graham Sher, est par les présentes autorisé à agir au nom de l'actionnaire, soit la Société canadienne du sang, à l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance captive de la Société canadienne du sang limitée (CACSCS) aux fins de ladite assemblée générale annuelle, y compris pour nommer les administrateurs, et traiter de toute autre question qui peut se présenter.

### 4. Témoignages des patients

L'engagement de la Société canadienne du sang envers les patients revêt une importance primordiale pour le conseil. Le conseil réaffirme sa volonté d'entendre le témoignage d'un patient à chacune de ses réunions, qu'il s'agisse d'un témoignage en personne ou par vidéo. Le conseil assiste à la projection de la bande-annonce du documentaire *Her Last Project*.

*Her Last Project* raconte l'histoire extraordinaire de la D<sup>re</sup> Shelly Sarwal, un médecin d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Souffrant d'atrophie multisystématisée (AMS), une maladie incurable, la D<sup>re</sup> Sarwal a demandé l'aide médicale à mourir et a décidé de faire don de ses organes. Première personne de la Nouvelle-Écosse à suivre cette procédure médicale complexe, et légale depuis peu, elle a voulu rendre son expérience utile aux professionnels de la santé, démystifier ce rendez-vous avec la mort et créer un legs significatif grâce au don d'organes. Elle aura consacré la fin de sa vie à « son dernier projet ».

En s'associant avec plusieurs organismes et associations, la Société canadienne du sang a dirigé l'élaboration de lignes directrices nationales en la matière, réunies dans le document intitulé *Don d'organes et de tissus après décès dans le cas de l'aide médicale à mourir et des patients conscients et aptes – document d'orientation*.

#### **5. Stratégie d'implication des parties prenantes (R. Vezina, L. McIntyre, E. Westwood)**

Le conseil et le Comité national de liaison se sont réunis avant la présente réunion. L'un des points à l'ordre du jour concernait l'évolution de la stratégie d'implication des parties prenantes de l'organisation. Une discussion s'ensuit sur les prochaines étapes en la matière :

- le conseil et la direction souhaitent continuer les consultations auprès des parties prenantes à l'échelle régionale et nationale;
- les réunions du Comité national de liaison et les réunions publiques du conseil se sont révélées être de bonnes occasions de consultation et d'interaction avec les parties prenantes. Elles ont également permis d'instaurer des relations de confiance, notamment lors de la création de l'organisation;
- compte tenu de la nouvelle image de marque et de la nouvelle stratégie de l'organisation, ainsi que de la nature en constante évolution des parties prenantes, le moment est venu de réexaminer la stratégie, qui a été adoptée il y a vingt ans;
- la direction continuera d'explorer, avec ouverture et transparence, les possibilités d'amélioration des consultations avec les parties prenantes.

#### **6. Rapport du président (M. Cappe)**

Le président du conseil, M. Cappe, informe le conseil des récentes réunions et activités qui ont eu lieu depuis la dernière réunion :

- M. Cappe a rencontré James Aylward, le ministre de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard, province responsable de la Société canadienne du sang.
- M. Cappe a également rencontré Tyler Shandro, le nouveau ministre de la Santé de l'Alberta.

#### **7. Rapports sur les opérations, la stratégie et les risques (G. Sher, J. Leach Bennet, A. Pateman)**

Le conseil reçoit les rapports trimestriels sur les opérations, la stratégie et les risques. La présentation de ces rapports ayant changé, les membres du conseil sont invités à donner leur avis.

## 8. Rapports de rendement : opérations et stratégie

Le conseil reçoit le rapport de rendement du premier trimestre 2019-2020 sur les opérations et la stratégie.

Le rapport sur les opérations présente les principales mesures opérationnelles prises pour Sang pour la vie, Plasma pour la vie, Cellules souches pour la vie, et Organes et tissus pour la vie.

Le rapport sur la stratégie présente les progrès réalisés pour les cinq principaux domaines d'intérêt du plan stratégique de l'organisation :

- fournir des produits et des services vitaux toujours adaptés aux besoins des patients;
- renforcer les relations avec la future génération de donateurs;
- collecter assez de plasma canadien pour produire des immunoglobulines;
- créer une expérience employé motivante qui favorise l'autonomie;
- atteindre l'excellence à la grandeur de l'organisation.

### 8.1 Rapports trimestriels sur les risques organisationnels

Le conseil reçoit le rapport sur les risques pour le premier trimestre qui présente les risques organisationnels et l'état des mesures de réduction des risques prises pour l'ensemble des risques organisationnels, y compris le profil de risque de l'organisation.

Une discussion s'ensuit sur les rapports trimestriels reçus sur les opérations, la stratégie et les risques, et porte notamment sur les points suivants :

- La gestion de la péremption des produits constituant une composante importante de la gestion des réserves, les produits doivent être gérés de façon à éviter leur péremption.
- Malgré l'augmentation du nombre de transplantations au Canada, on constate que des patients continuent de mourir faute d'organes disponibles. La Société canadienne du sang, les programmes de transplantation et les organismes provinciaux de dons d'organes travaillent sans relâche à la sensibilisation du public et à l'augmentation du nombre de dons.
- L'amélioration de la liste des produits plasmatiques offerts comprend l'élaboration d'un nouveau processus de sélection en collaboration avec l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé, le renouvellement des produits plasmatiques disponibles, la gestion de l'utilisation des produits plasmatiques, etc.
- Le Comité sur la gouvernance est en train de revoir le programme de gestion des risques organisationnels. Des mises à jour de la politique de gestion des risques organisationnels et du profil de risque de l'organisation seront présentées au Comité sur la gouvernance lors de la réunion de décembre 2019.

### 8.2 Politique de fonds de prévoyance (J. Leach Bennett)

Le conseil passe en revue la politique de fonds de prévoyance. La discussion porte sur les points suivants :

- Cette politique gouverne l'utilisation et la maintenance du fonds de prévoyance, qui fournit à l'organisation un accès à des fonds dans le cas où des mesures de sécurité d'urgence couvertes ni dans le plan général de l'organisation ni dans le budget approuvé par les Provinces et les Territoires devraient être prises.

- Les modifications à la politique font référence :
  - au rapport de modélisation le plus récent qui contient le montant cible du fonds de prévoyance;
  - aux fondements de la politique contenus dans le Protocole d'entente et l'Entente nationale de responsabilisation;
  - à des obligations plus spécifiques présentées dans l'Entente nationale de responsabilisation.
- La section nécessitant la notification des membres sera mise à jour pour indiquer que la Société canadienne du sang devra informer la province responsable en cas d'accès aux liquidités du fonds de prévoyance ou à la police d'assurance de prévoyance.

*Après étude et discussion, **SUR PROPOSITION** dûment formulée, appuyée et acceptée, **IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve la version révisée de la politique POL063 sur le fonds de prévoyance.*

**9. Espace de travail du futur** (P. Port, S. Aiston, S. Bergeron, C. Guimont, A. Lagrandeur, M. MacIntosh)

Le conseil est invité à visiter l'espace pilote de l'espace de travail du futur, au siège social. Lors de la visite, on indique au conseil que :

- l'objectif de l'espace de travail du futur est de retenir les employés actuels et d'attirer les futurs employés tout en favorisant la collaboration;
- l'image de marque de l'organisation est représentée dans l'espace de travail du futur par l'affichage de témoignages de patients et de donneurs sur les murs, l'apparence et l'agencement de l'espace, l'affichage de la mission, des valeurs et des piliers de l'organisation, etc.;
- l'expérience des employés constitue une composante importante de l'espace du travail du futur et ils ont indiqué que l'espace en lui-même représentait un élément important pour eux;
- diverses configurations de stations de travail sont à l'essai; les employés sont invités à donner leur avis avant, pendant et après avoir travaillé dans l'espace de travail du futur. Leurs commentaires sont très positifs;
- l'aménagement de tout nouveau bureau et des bureaux qui feront l'objet d'une rénovation sera basé sur l'espace de travail du futur.

***SUR PROPOSITION** dûment formulée, appuyée et acceptée, il est convenu de lever la séance.*

La séance est levée à 11 h 59 (HNE), le 26 septembre 2019.

\* \* \*